Le bovin est en Zone Vaccinale

Il va en Zone de Protection

- Exploitations à la fois sur Zone Vaccinale et Zone Réglementée : Mouvement pour motif de bien être animal (blessure, vêlage, manque alimentation/abreuvement, autre) ; retour d'estive, retour et changement de pré, fin de cycle de production de broutards
  - Bovin non vacciné ou vacciné depuis moins de 28 jours ou sans immunité maternelle → Interdit
  - Bovin vacciné depuis plus de 28 jours ou issu d'une mère vaccinée depuis plus de 21 jours à la date du vêlage → Laissez-Passer Sanitaire *LPS2 - Mouvement étendu* → Autorisé
- Autre mouvement → Interdit

Il va en Zone de Surveillance

- Exploitations à la fois sur Zone Vaccinale et Zone Réglementée : Mouvement pour motif de bien être animal (blessure, vêlage, manque alimentation/abreuvement, autre) ; retour d'estive, retour et changement de pré, fin de cycle de production de broutards
  - Bovin non vacciné ou vacciné depuis moins de 28 jours ou sans immunité maternelle → Interdit
  - Bovin vacciné depuis plus de 28 jours ou issu d'une mère vaccinée depuis plus de 21 jours à la date du vêlage → Laissez-Passer Sanitaire *LPS2 - Mouvement étendu* → Autorisé
- Autre mouvement → Interdit

Il va en Zone Vaccinale

- Tout mouvement
  - Bovin non vacciné ou vacciné depuis moins de 28 jours ou sans immunité maternelle → Interdit
  - Bovin de l'envoi et bovins de l'unité épidémiologique vaccinés depuis plus de 28 jours ou issus d'une mère vaccinée depuis plus de 21 jours à la date du vêlage → Autorisé

Il va en Zone Indemne

- Tout mouvement
  - Bovin non vacciné ou vacciné depuis moins de 28 jours ou sans immunité maternelle → Interdit
  - Bovin de l'envoi et bovins de l'unité épidémiologique vaccinés depuis plus de 28 jours ou issu d'une mère vaccinée depuis plus de 21 jours à la date du vêlage et bovin de l'envoi détenu depuis plus de 28 jours dans l'élevage → Bovin de l'envoi et bovins de l'unité épidémiologique soumis à un examen clinique favorable dans les 48h avant envoi → Laissez-Passer Sanitaire *LPS2 - Mouvement étendu* → Autorisé (soumis à autorisation EM et certificat TRACES le cas échéant)

GDS Ain
L'action sanitaire ensemble